

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : Milieux arbustifs, arborés et herbacés (fauche et débroussaillage de 4359 m² d'habitats naturels, puis terrassements et opérations d'aménagements et constructions) - description détaillée du projet dans le dossier de demande de dérogation à la protection d'espèces

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Janvier 2026
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Ile-de-France
Départements : Yvelines
Cantons :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Conservation du corridor écologique en bordure de l'Avenue Léon Blum / Conservation de tous les arbres du corridor écologique - Opérations en dehors des périodes de sensibilité pour les espèces - suivi par un ingénieur écologue - Reconstitution d'un nouveau parc arboré, de milieux humides et de haies champêtres in-situ, au démarrage des travaux, plan de gestion

La liste des impacts et mesures est détaillée dans le dossier de demande de dérogation à la protection des espèces (parties 9 et 10)

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Suivi des travaux et des mesures, comptes-rendus pendant la durée des travaux
Suivi annuel des espèces pendant la phase travaux puis suivi régulier pendant la phase exploitation, comprenant les espèces et l'évaluation des mesures
Transmission des comptes-rendus à l'autorité compétente

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à TRAPPES le 10/05/2025
Votre signature

